

## PRÉFACE

Les enjeux majeurs de santé publique qui s'attachent à la prise en charge du handicap, des pathologies du vieillissement et, plus généralement, de l'aide aux personnes en état de fragilité, font des établissements sociaux et médico-sociaux des acteurs indispensables de notre cohésion sociale nationale.

Pour leur permettre de remplir leurs missions de façon durable, la santé financière de ces établissements doit être garantie à court et à long terme. C'est pourquoi, une gestion saine leur est indispensable. Depuis des années, le professionnalisme des équipes a permis le développement de ces structures, mais en manque d'outils, les gestionnaires pouvaient parfois se trouver en grande difficulté.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'élaboration d'un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD), est devenue obligatoire. C'est l'outil qui manquait pour aller jusqu'au bout de la structuration de la démarche financière qui, seule, permet de garantir la pérennité et la stabilité de chacun des établissements. Il faut, bien sûr, apprendre à se servir de cet instrument qu'il convient d'appréhender comme un dispositif de pilotage et non comme une contrainte administrative supplémentaire. C'est l'objet de ce livre, qui fonde ses développements sur l'accroche réglementaire de ce nouvel EPRD.

Chacun connaît l'appétence de Jacques GROLIER pour rendre simple ce qui pourrait bien, au premier abord, apparaître compliqué. Le talent pédagogique de l'auteur est, une fois de plus, mis en lumière avec cet ouvrage.

Les équipes de direction et les membres des conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux peuvent ainsi disposer d'indicateurs fiables et documentés comme la capacité d'autofinancement (CAF) et le trio besoin en fond de roulement (BFR), fonds de roulement net (FRN) et trésorerie nette (TN). Ils se voient également proposer des méthodes qui favoriseront la prise en compte financière de la gestion des ressources humaines ainsi que l'optimisation des politiques d'investissement dans le cadre de techniques d'élaboration des *business plans* des opérations d'investissement/financement.

L'EPRD, et son complément à notre avis essentiel, l'EPRD-EGESS, que l'auteur a déjà introduit dans le secteur sanitaire, deviendront vite indispensables et constitueront le point de rendez-vous des équipes de direction et des équipes des organismes financeurs. C'est que l'affaire est d'importance ! La pérennité de notre système d'aide sociale est au prix de cette professionnalisation : il s'agit, à la fois, d'optimiser l'emploi des fonds disponibles et de rendre compte, avec la plus grande clarté, de l'utilisation de financements tant publics que privés.

Il faut donc souhaiter bonne lecture et bon usage à tous ceux qui auront pris ce qui pourrait être l'une des meilleures décisions de leur vie professionnelle : acheter cet ouvrage.

Merci, Jacques, de l'avoir écrit.

*Jean-Patrick LAJONCHÈRE*

*Directeur général du Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph  
Fédérateur à l'export dans le domaine de la santé*